



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 février 2024

Ouverture de la séance à 20h30

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné à
AMESLANT Martine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ANDRÉ Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOULAT Marie Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BONHOMME Axel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BRAUD Jean Pierre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Claude Solignac
BROUSSARD Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DESPEYSSE Sonia	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
DUMAS Anne Marie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FABRE Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRAISSE Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GARDES SAINT PAUL Mireille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HEUZÉ Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LASSEYTE Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christophe Pignol
LOUBIER Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PIGNOL Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RANC Kevin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
REBOUL Liliane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SOLIGNAC Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Sébastien BROUSSARD

Table des matières

1 Ordre du jour

1- **Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 29 novembre 2023 et du 13 décembre 2023.**

- 1- Déclassement partie domaine public Impasse Faisandier à Chambon le Château
- 2- Echange terrain commune/Mme Marie Odile Gauthier
- 3- Autorisation budgétaire investissement 2024
 - a) Budget commune
 - b) Budget Eau et Assainissement
- 4- Inscription de l'opération « Aménagement des villages de Donaldès et La Vialatte » aux Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires 2024 du département.
- 5- Boulangerie de Chambon le Château- départ en retraite des commerçants en place
 - a)- Devenir du fonds de commerce
 - b)- Fixation du loyer local commercial pour le nouveau boulanger
- 6 - Révision du montant de la participation de la collectivité à la protection complémentaire des agents

2 Questions diverses :

1-1 Procès-verbal du conseil municipal du 29 novembre 2023 et du 3 décembre 2023 :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-1 Déclassement partie domaine public Impasse Faisandier à Chambon le Château :

Un échange de surface de parcelle entre la commune et Mme Marie Odile GAUTHIER a été sollicité par cette dernière afin de bénéficier d'un espace privé le long de son habitation, située Impasse Faisandier.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-2 Echange terrain commune/Mme Marie Odile Gauthier

Monsieur le Maire

PROPOSE aux membres du conseil municipal de valider cet échange, sans soulte, tel que présenté et accepté par Mme Marie Odile Gauthier

PRECISE que les frais de bornage sont à charge de Mme Gauthier et les frais d'acte notarié sont à la charge de la commune.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-3 Autorisation budgétaire investissement 2024

a) Budget commune

Pour rappel le montant des dépenses d'investissement voté au BP 2023 était de 1 180 996,02€.

Opération	Libellé	Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024
244	Installations panneaux photovoltaïques	241 000.00	60 250.00
248	Aménagement des places de Chambon le Château	471 660.00	50 000.00

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

b) Budget Eau et Assainissement :

Pour rappel le montant des dépenses d'investissement voté au BP 2023 était de 708 382,10€.

Opération	Libellé	Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024
10007	Réseaux village de Chams	81 000.00	20 250.00

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-4 Inscription de l'opération « Aménagement des villages de Donaldès et La Vialatte » aux Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires 2024 du département :

Priorité	Nom du projet	Montant des travaux HT	Subvention du Département sollicitée	Date de réalisation
1	Aménagement de village (La vialatte et Donaldes)	49 774.00	19 909.60	2eme semestre 2024

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-5 Boulangerie de Chambon le Château- départ en retraite des commerçants en place
a)- Devenir du fonds de commerce

Afin de pérenniser l'activité de ce commerce de boulangerie/épicerie sur la commune et de rendre plus attractive l'offre de reprise par un professionnel par le biais d'une location gérance, M. le maire propose aux membres du conseil municipal que la commune se porte acquéreur du fonds.

Le prix proposé est de 3 000,00€

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

b) Fixation du loyer local commercial pour le nouveau boulanger :

Suite à l'acquisition par la commune du fonds de commerce de boulangerie/épicerie à Chambon le Château, M. le Maire propose de déterminer le montant mensuel de la redevance du bail de location gérance à signer avec le futur gérant, M. Michel Wasselin.

Il précise que le montant de loyer actuel est de 419.50€/mois pour un local d'une surface de 175m².

le conseil municipal

- **Fixe la redevance mensuelle du local boulangerie/épicerie de Chambon le Château à 420.00€ HT , elle sera soumise aux conditions de révision en usage dans ce type de bail pour location gérance.**

- **Afin de favoriser l'installation du nouveau boulanger, le montant de la redevance ne lui sera facturé qu'à compter du 01 juillet 2024**

- **Autorise M. Le Maire à signer le bail de location gérance du commerce boulangerie/épicerie avec M. Michel Wasselin devant notaire.**

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1-6 - Révision du montant de la participation de la collectivité à la protection complémentaire des agents

ajournée

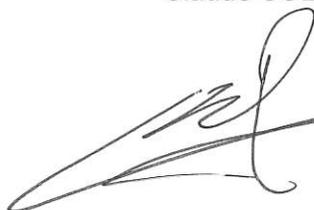
Questions diverses :

- 1- M. le Maire informe le conseil municipal de son souhait d'extension du réseau d'eau potable avec mise en place d'un surpresseur et extension du réseau d'assainissement route de Grandrieu en amont de la maison située au N° 58, en dessous des pavillons HLM.
Le conseil n'émet pas d'opposition à cette extension.
- 2- Litige avec l'entreprise BROC suite aux travaux d'enrobés route de Grandrieu :
M. le Maire confirme que la procédure est toujours en cours , que des solutions ont été proposées par l'entreprise mais celles-ci ne sont pas acceptables et que par conséquent, en l'absence d'un accord amiable, il envisage les poursuites par le biais d'une procédure pénale
- 3- Village de Chams :
M. le maire informe l'assemblée de la réalisation d'un diagnostic assainissement individuel faite par le SPANC. Apres analyse de ce diagnostic, une étude devra être réalisée sur les travaux à envisager pour la mise aux normes de l'assainissement sur le village.
- 4- Destination de la cuve de l'ancienne station « éparco » de Chambon le Château :
Les employés municipaux ont procédé à l'extraction de la cuve qui servait à l'ancienne micro station de traitement des eaux usées à Chambon le Château.
M. le maire et Sébastien Broussard proposent que cette cuve, d'une capacité de 25m³, soit peut-être installée au village de Verrieres.
Mme Mireille Gardes propose plutôt le village de Croisières.
Aucune décision n'est prise, il est décidé qu'une réflexion soit menée à ce sujet.
- 5- Alimentation en haut- réservoir de la Brugère :
Mme Mireille Gardes souligne à nouveau le problème de remplissage du réservoir de la Brugère .
Il a dû être alimenté par camion et se vide régulièrement, notamment les week ends.
La recherche d'éventuelles fuites est en cours, le SDEE doit intervenir afin d'identifier le problème.

Fin de séance à 22h30

Signature du maire et du secrétaire de séance

Le Maire,
Claude SOLIGNAC



Le secrétaire de Séance
Sébastien BROUSSARD



